

**14 août 2003, Montréal**

**Allocution à l'occasion de la rencontre de l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprises**

Monsieur le Président de l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprises,

Distingués invités,

Il me fait plaisir à mon tour de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à Montréal et au Québec. Vos délibérations tirent bientôt à leur fin. Je souhaite ardemment qu'il s'en trouve parmi vous qui prolongeront leur séjour dans notre métropole ou qui en feront leur point de départ à une découverte des régions du Québec.

Le Québec est heureux de vous recevoir. Au cours des derniers jours, vous avez cherché à mesurer l'ampleur et la portée des changements qui surviennent et qui transforment la manière de faire des affaires.

Your expertise is at the heart of a host of new issues that have arisen as the result of the combined influence of technological progress and the liberalization of international trade. For this very reason, you are an audience of choice to discuss certain concerns that are very dear to me. Moreover, this is the first time since we were elected that I have been given the opportunity to address an audience representing all regions of Canada. Today, I intend to talk to you about governance and the mission of a government. I will take a brief look at our plan for Québec. I will then talk about Canada, how it functions, and possible changes for the future.

Votre réalité, comme celle de milliers de Canadiens, est aujourd'hui celle de la concurrence. Et pour apprivoiser cette réalité, vous devez tendre vers l'excellence. Quel que soit le domaine dans lequel on s'anime aujourd'hui, il faut, pour survivre et grandir, être capable de supporter la comparaison. C'est l'essence même de la concurrence et c'est le fondement de l'excellence.

Si c'est une réalité que l'on conçoit aisément en entreprise, je vous dirai qu'il en va de même pour les administrations publiques. Aucun État d'Amérique du Nord, ne peut aujourd'hui prétendre constituer une bulle et se considérer à l'abri des lois du marché ou des grandes tendances économiques et sociales. Nos entreprises ont compris que nous faisons partie d'un grand ensemble concurrentiel. Les administrations publiques, les États, doivent aussi l'accepter et s'ajuster.

Les États ne sont pas à l'abri de la concurrence. Les États doivent aussi relever le défi de la concurrence et de l'excellence. Cette idée d'un État adapté à la réalité d'aujourd'hui est au cœur du projet de renouveau que notre gouvernement propose aux Québécois. Dans ce contexte où chaque nouvel accord de libéralisation commerciale tend à moduler le pouvoir d'intervention des États sur leur économie, il nous apparaît que le rôle de l'État, plus que jamais, est de se concentrer sur le citoyen.

L'État doit se voir aujourd'hui comme un instrument au service de la réussite des citoyens. Un État attentif, un État concurrentiel, devient ainsi un État qui aide ses citoyens à réussir en leur offrant les services nécessaires à leur plein accomplissement.

Dès la présentation de notre premier budget, 6 semaines après notre élection, nous avons montré ce que cela signifiait. Nous avons augmenté de 7,3 % le budget accordé à la santé et de 3,6 % celui consacré à l'éducation.

Nous voulons des Québécois en santé et des Québécois bien formés et instruits. La santé et l'éducation sont pour nous les deux missions les plus essentielles de l'État. Nous avons financé ces réinvestissements en santé et en éducation en grande partie par un meilleur contrôle des programmes de subventions et de crédits d'impôt aux entreprises. Il faut préciser ici que le Québec était totalement hors catégorie en matière d'interventionnisme. Le Québec subventionnait 4 fois plus que l'Ontario; plus que toutes les provinces canadiennes réunies. Cette démesure était critiquée par les entreprises elles-mêmes. À nos yeux, cet interventionnisme excessif était source d'iniquités et avait tendance à compliquer la vie des entreprises. Nous avons mieux dosé l'aide gouvernementale en privilégiant notamment le soutien à la recherche et au développement.

Notre vision économique se résume ainsi : ce sont les entreprises qui génèrent de la richesse. La meilleure façon pour un gouvernement de les soutenir est de leur simplifier la vie et de leur assurer une main-d'œuvre compétente et en santé. Sous cet angle, le gouvernement, en se mettant au service des citoyens, au service de leur santé et de leur instruction, participe de façon bien plus constructive à la croissance des entreprises qu'en essayant de s'immiscer dans leur gestion avec des programmes d'aide discriminatoires et souvent compliqués.

Notre projet d'un État au service des Québécois prévoit aussi de revoir en profondeur le fonctionnement de l'appareil gouvernemental. Au printemps, j'ai annoncé la formation de 6 grands travaux qui seront consacrés à la modernisation de l'État québécois.

Je vais simplement vous nommer ces 6 grands travaux et vous percevrez l'ampleur de l'exercice que nous entreprenons :

Numéro 1 : révision des structures de l'État et des programmes gouvernementaux.

Numéro 2 : revue des modes d'intervention du gouvernement dans l'économie.

Numéro 3 : réorganisation des services de santé et des services sociaux.

Numéro 4 : décentralisation et déconcentration de l'État.

Numéro 5 : recentrage du réseau de l'éducation sur l'élève et l'étudiant.

Numéro 6 : simplification et allègement du fardeau fiscal.

Chacun de ces grands travaux est présidé par un membre du conseil des ministres. Et j'assume la coordination.

Avec ces travaux, nous visons trois objectifs fondamentaux :

Premièrement : Faire en sorte que le Québec ait les ressources humaines et financières pour assumer pleinement les missions essentielles de l'État, qui sont principalement la santé et l'éducation et le soutien aux personnes vulnérables;

Deuxièmement : Offrir des meilleurs services à meilleur coût. C'est-à-dire un État plus efficace et moins coûteux; un État, par exemple, qui offrira tous les services applicables par Internet;

Troisièmement : Nous voulons élever le niveau de vie des Québécois en réduisant leur fardeau fiscal et en créant l'environnement le plus favorable au Canada à l'investissement, à la croissance et à l'innovation. Dans 5 ans, l'État québécois sera entièrement orienté vers les services aux citoyens. Il sera excellent dans la prestation de ses services. Il sera efficace dans son fonctionnement. Il sera concurrentiel au niveau de sa fiscalité.

Le système de santé sera plus efficace;

Nous formerons une main-d'œuvre parmi les plus compétentes du monde et nous serons plus prospères.

It is only natural that our vision of the role of the government and our vision of the future of Québec leads us to change the way the Canadian federation works. As you know, our government believes that it is in the interest of Québec that we be part of the Canadian federation. Like most Quebecers, we believe that this is to the mutual benefit of Québec and Canada. In recent years, Québec, governed by the Parti Québécois, showed no interest in making the federation works more effectively in the interest of Québec. This lack of interest coincided with the fact that the federal government did not make its relations with its partners a priority. At the same time, the partners of the federation, namely the provinces and territories found themselves weakened vis-à-vis the federal government.

Indeed, we have been witnessing a growing dissatisfaction on the part of the governments of the provinces and territories regarding intergovernmental relations. From the Maritimes to the Rockies, premiers have denounced federal encroachment on their fields of jurisdiction.

This trend runs counter to the very spirit of federalism, which is intended to be cooperative and collective. In addition to these irritants, which I would qualify as "political", there is the issue of the fiscal imbalance, which is a major financial issue. By reason of this imbalance, the federal government has means that surpass its needs, whereas the provinces have needs that surpass their means. This imbalance is in itself an incentive for the federal government to use its spending power in fields that are outside its jurisdiction.

There are important issues that need fixing. On April 14th of this year, Quebecers, in electing our government, decided that Québec would no longer be indifferent and would once again take on a leadership role in the Canadian federation. Indeed, this active participation is in the best interest of both Québec and Canada. Our vision of Canadian federalism is known. It was made public in October 2001. It formed an integral part of the platform that we presented to Quebecers. It can be summarized in three words: affirmation, autonomy and leadership. These words reflect the idea of a Québec that is proud of its differences and that wants to

work with its partners to build a federation that is more flexible and better adapted to today's realities.

Un des éléments centraux de notre vision du fédéralisme canadien est la création d'un Conseil de la fédération. Ce conseil vise à instituer un forum d'échange permanent entre les gouvernements des provinces et des territoires. Le 10 juillet dernier, à Charlottetown, c'est avec une immense satisfaction que j'ai vu tous les premiers ministres des provinces et des territoires se rallier à cette idée. Le Conseil relèvera de la branche exécutive des provinces et des territoires et sera piloté directement par les premiers ministres. Il permettra de renforcer les relations entre gouvernements. Il facilitera l'élaboration de stratégies et de positions communes, cohérentes et concertées. Le Conseil permettra aussi aux provinces de s'ouvrir sur leurs différences et sur leurs aspirations propres.

Le fédéralisme n'est pas conformisme. Les provinces ne sont pas enrégimentées dans la Fédération. Elles ont droit à leur propre vision. Ainsi, le Conseil de la fédération n'occulte pas la différence du Québec. Le Québec continuera de revendiquer farouchement une plus grande autonomie. Il continuera de placer la promotion et la défense de sa langue et de sa culture au sommet de ses priorités. Il continuera de s'affirmer sur la scène internationale et de nourrir des relations bilatérales, notamment avec la France. Mais au sein du Conseil, il pourra exprimer ses besoins; il pourra partager son expérience; il pourra s'associer à d'autres provinces qui ont d'autres revendications.

C'est avec cette idée du Conseil de la fédération en tête que j'ai employé à quelques occasions l'expression « diplomatie intérieure » pour décrire les relations intergouvernementales. C'est clairement de la diplomatie dans ce qu'elle a de plus beau : c'est-à-dire cultiver des alliances et entretenir des amitiés. Le Conseil de la fédération permettra cela. Les provinces et les territoires seront plus solidaires et les relations fédérales-provinciales s'en trouveront clarifiées et du même coup plus productives.

Nous sommes possiblement à un tournant de l'histoire des relations intergouvernementales canadiennes. Certes, il reste encore beaucoup de travail à faire pour que le Conseil de la fédération progresse comme prévu le 24 octobre prochain. Mais un pas important a déjà été franchi dans la décision de le créer. Chose certaine, la volonté des premiers ministres des provinces et des territoires d'améliorer leur coopération est réelle et tangible.

À Charlottetown, en plus de donner leur aval à la création du Conseil de la Fédération, les premiers ministres des provinces et des territoires ont appuyé une autre proposition du Québec : ils ont accepté d'établir à Québec le Secrétariat d'information et de coopération sur le déséquilibre fiscal. Le geste n'est pas anodin. Il vient d'abord rappeler au gouvernement fédéral – qui nie toujours l'existence d'un déséquilibre fiscal au Canada – que les provinces et territoires n'ont pas l'intention de renoncer et qu'ils vont activement rechercher une solution à ce qu'ils considèrent être un enjeu majeur dans les relations intergouvernementales canadiennes.

Mesdames, Messieurs,

Le 14 avril dernier, les Québécois ont décidé de placer le Québec sur une nouvelle voie de développement. Ils ont accepté notre vision de changement qui entraînera un renouvellement profond du fonctionnement du Québec. Cette remise à jour de l'État québécois ne sera pas facile, mais elle offre des perspectives emballantes. Elle nous permettra de mieux répondre aux besoins des citoyens, de mieux les soigner, de mieux les former. Elle permettra aussi d'améliorer le niveau de vie des Québécois. L'État du Québec s'apprête à relever le défi du changement. Les Québécois n'en attendent pas moins.

En élisant notre gouvernement sur cet appétit de renouveau, les Québécois ont aussi réitéré leur attachement au Canada avec l'espoir que nous pourrions être le catalyseur d'un renouveau de la Fédération. Le 14 avril dernier, ce n'est pas seulement le Québec qui a commencé à changer, c'est aussi le Canada.